**Guide pour le solaire thermique collectif en copropriété**

Ce guide technique à destination des conseils syndicaux et syndics, a été réalisé par l’Agence Locale de l’Energie de Montpellier en collaboration avec SOCOL, l’INES et TECSOL. Désormais, les habitants d’un bâtiment équipé d’une installation de chaleur solaire collective pourront s’y référer pour découvrir ou mieux comprendre le fonctionnement de celle-ci. Si votre résidence est équipée, il vous permettra de mieux connaître le sujet et de déterminer les actions qui peuvent être mises en place.

Le contexte énergétique et règlementaire de ce début de millénaire autour de la transition énergétique incite les acteurs de l’immobilier à utiliser les énergies renouvelables, d’où l’existence de nombreuses résidences équipées en solaire thermique collectif. L’installation de panneaux solaires thermiques est bénéfique pour tous : le promoteur valorise son projet, le copropriétaire occupant économise de l’énergie et donc des charges, tandis que le copropriétaire bailleur propose un logement avec une bonne image et des charges plus faibles.

Seulement de nombreux retours terrains indiquent que dans la majorité des cas, ni les résidents, ni le conseil syndical ou le syndic n’ont de visibilité sur les économies d’énergie et le bilan financier annuel de ler installation solaire thermique collective, et personne n’est missionné pour suivre les performances.

Ce guide a pour but de vous aider à comprendre et vous approprier une installation de chaleur solaire collective dans l’optique de connaître et de suivre les performances réelles de cet équipement, et si besoin, d’initier des actions correctives efficaces.